

de l'Est, la Pologne, l'Union soviétique et les autres pays de l'Europe de l'Est. Cette nouvelle politique ouest-allemande a donné un regain de vigueur à la recherche de règlements négociés pour l'Europe.

Le troisième événement récent qui pourrait s'avérer d'une grande importance historique, c'est la réunion des six pays du Marché commun qui a eu lieu la semaine dernière à La Haye. L'ampleur de l'entente qui a marqué cette réunion a fait naître un climat nouveau d'optimisme et de collaboration en Europe occidentale, climat qui devrait faire naître de nouvelles solutions aux problèmes de l'ensemble de l'Europe.

C'est dans cette atmosphère d'évolution rapide et de progrès que les ministres de l'OTAN ont discuté et défini leur position commune. Ils l'ont fait en sachant très bien que les résultats de leur réunion, publiés tant à l'Est qu'à l'Ouest dans le communiqué et la déclaration et, de façon moins officielle mais tout aussi importante, dans les commentaires de la presse constitueraient un élément des discussions que poursuivent entre eux les pays soucieux de l'avenir de l'Europe et des Européens.

Le Conseil de l'OTAN n'est pas seulement un forum où les membres se consultent et échangent leurs idées et leurs projets, c'est aussi un poste émetteur d'où des signaux sont envoyés vers l'autre camp. Pour parler de façon très simple, ce qu'on s'est demandé au cours de la réunion, c'est quelles idées et quelles intentions doivent être communiquées à l'Europe de l'Est et quelles sont les façons de transmettre le message. Tous ceux qui ont assisté à la réunion tenaient à ce que les idées transmises et la façon de les transmettre traduisent clairement notre désir d'améliorer les relations entre les deux camps et de régler les problèmes en suspens par voie de négociation.

Quant à nous, dans notre propre participation à la réunion de Bruxelles, nous avons cherché à préconiser des attitudes et des mesures qui soient à la fois réalistes et conciliantes, également éloignées d'un « non » intransigeant et d'un « oui » inconsidéré.

Au cours de la réunion, j'ai exprimé l'avis que l'OTAN devrait prendre l'initiative du mouvement en se montrant clairement disposée à participer à des entretiens sur des questions précises. On peut trouver un exemple de ces délibérations dans le projet d'examen des réductions mutuelles et équilibrées des effectifs en Europe, qui est prévu pour bientôt dans la Déclaration même, comme mesure de contrôle des armements, domaine délicat mais d'une importance primordiale. Cette proposition renchérit sur la position antérieure de l'OTAN et nous l'avons appuyée avec énergie.

Nous aurions préféré une formule plus précise qui, par exemple, aurait indiqué clairement les limites régionales et énoncé d'autres conditions de détail qui, de l'avis de membres de l'OTAN, dicteraient la mesure de ces réductions des forces. D'autres ont cru qu'il était préférable, avant de faire de semblables précisions, de savoir quelle sera la réaction des États de l'Europe de l'Est. Jusqu'ici cette réaction a tardé à se faire connaître.